

Tout d'abord, nous refusons de la façon la plus formelle, le titre de **DEMOCRATIE** à l'Allemagne. L'Allemagne contemporaine n'est pas plus une démocratie que la France de Louis XIV! Souhaitons que 1914 soit son 1793, ce qui aura coûté assez cher au monde! Pour prétendre que l'Allemagne est une démocratie, il faut être ignorant des premiers éléments du Droit public allemand. Les événements de 1914 ont suffisamment mis en lumière ce que vaut la démocratie allemande et du même coup la force de l'absolutisme allemand. Il a suffi de la volonté d'un seul homme, sur lequel un groupe, le groupe pangermaniste ayant dans ses rangs les militaristes prussiens, exerçait une pression pour déchaîner la guerre la plus effroyable que l'humanité ait connue.

Pour M. Stein, "démocratie" ne veut probablement pas dire "gouvernement par le peuple". Or en quoi demandet-on l'avis du peuple en Allemagne, et plus encore en Prusse que dans les Etats de la Confédération, dans les affaires de l'Etat? Le Reichstag devrait être, pour ce peuple, le moyen d'exprimer sa volonté et de contrôler les actes du Gouvernement (1). Qu'en est-il? Le chancelier, personnifiant l'empereur mène tout à la guise de ce dernier (2), au-

(1) Le chancelier relève uniquement de l'empereur qu'il doit couvrir et aucunement du Reichstag dont la confiance ne lui est pas nécessaire. Ce n'est donc pas là un régime parlementaire, que les socialistes allemands auraient voulu cependant.

(2) Le chancelier de Caprivi, devant succéder à Bismarck, hésitait devant le poids de la tâche, mais fut rassuré par Guillaume II qui lui dit: "Soyez tranquille, je serai mon propre chancelier."

Le "Vorwaerts", principal organe socialiste a été suspendu par l'autorité militaire pour avoir publié ce qui suit:

"Lors de la crise constitutionnelle de 1908, motivée par certaines déclarations du kaiser au "Daily Telegraph", la sociale-démocratie avait demandé que le chancelier d'empire fût responsable devant le Reichstag, tant pour son emploi officiel que pour la conduite politique du kaiser, qu'il fût obligé de démissionner sur un vote du Reichstag et qu'il pût être mis en accusation par le Parlement. Enfin, la sociale-démocratie réclamait en outre une modification de l'article II de la constitution, afin que l'assentiment du Reichstag fût nécessaire pour décider de la guerre et de la paix.

"Les déclarations des députés socialistes de 1908 sont bonnes à rappeler dans la situation actuelle. La brochure "Junius alter" nous renseigne sur les irresponsables qui, au moment de la déclaration de guerre, ont exercé une influence déterminante, contrecarrant la politique de ceux qui étaient seuls responsables et provoquant la décision la plus lourde de conséquences pour les destinées du peuple allemand. Or, si la proposition socialiste avait été adoptée en 1908, il pourrait y avoir un débat parlementaire sur la démission du chancelier, tandis que nous assistons maintenant à un combat mystérieux et secret derrière les coulisses et à la consolidation du système, en apparence constitutionnel, du gouvernement bureaucratique-junkériste. Les projets des libéraux apportent seulement de petits palliatifs; ces questions vitales pour le peuple allemand ne comportent d'autre amélioration qu'une cure radicale: l'introduction du gouvernement parlementaire en Allemagne."